

Blanchet Académique

Mardi 28 janvier 2025

Madame la Rectrice,
Monsieur le secrétaire général,
Mesdames, Messieurs

Madame la Rectrice, permettez-moi tout d'abord de vous adresser de vive voix, au nom d'ID-FO, tous nos meilleurs vœux, ainsi qu'à l'ensemble des participants à ce Blanchet académique et plus largement à l'ensemble des services du Rectorat et des DSDEN.

Avant d'aborder mon propos liminaire de ce blanchet, ID-FO a une pensée pour notre collègue de La Brède.

Madame la Rectrice, hier lundi 27 janvier, la rentrée à Mayotte avait lieu ; nous nous associons aux difficultés et aux conditions dans lesquelles elle s'est faite. Nous saluons la ténacité des collègues pour que l'ensemble des enseignants, personnels, élèves puissent rejoindre leur établissement progressivement.

Madame la Rectrice, il avait été annoncé une suppression de 4000 postes, puis dans son discours de politique générale, le 1^{ère} ministre et finalement le sénat rejette le rétablissement de ces 4000 postes. L'Ecole est-elle la variable d'ajustement, ou l'objet de négociation ?

Madame la Rectrice, nous sommes inquiets de la mise en œuvre de la rentrée 2025, avec un calendrier extrêmement contrait. A l'heure où les conditions d'exercice de nos collègues sont dégradées, cette pression supplémentaire rajoute de la complexité à l'exercice.

Nous bénéficions cette année d'un petit avantage de calendrier de vacances scolaires mais ça ne fait pas tout. Avec un CSAA qui doit se tenir le 30 janvier, il nous reste 3 semaines. Les informations arrivent au compte-goutte. Et à l'ouverture de l'enveloppe, que va t'il y avoir ?

Madame la ministre évoque un projet de décret consolidant les groupes en 6e et 5e, et prévoit un "accompagnement pédagogique" en 4e et 3^e ? Que cela veut-il dire ? Quid des mathématiques au lycée avec le projet d'épreuve en fin de 1^{ère} ?

Autre incertitude les mathématiques au Lycée avec l'épreuve au Bac 2027

L'article D. 332-5, précise que "la mise en œuvre des modalités de différenciation relève de l'autonomie des établissements", et y ajoute aussi "l'accompagnement pédagogique adapté".

"L'initiative des mesures qui seront mises en œuvre doit relever des établissements".

Cette autonomie n'est viable qu'avec de réelles marges. Les collègues doivent faire des choix ou des coupes franches dans leur structure.

Madame la Rectrice, nous nous inquiétons aussi sur l'avenir du Pass culture. C'est une ressource financière pour l'établissement,

Aujourd'hui, force est de constater que quand il s'agit de faire des économies, l'Ecole et la culture sont directement impactés.

Sans transition, je voudrais faire à présent un focus sur les pactes.

Madame la Rectrice, nous ne prenons pas position sur le pacte. Cependant, cela génère d'énormes tensions dans les établissements, avec des équipes vent debout contre et certains de nos collègues sentent des reproches de la part de leur hiérarchie car les enseignants n'en veulent pas. Nous ne pouvons pas être tenu responsables de la position syndicale des professeurs. Plus aucune HSE ou alors très peu. Je résumerai par « c'est Pacte ou rien ».

Dans une interview accordée à une chaîne de radio, jeudi 23 janvier dernier, Madame la Ministre a dit je cite "Je compte sur les recteurs pour prendre des initiatives et être le plus en adéquation avec les situations qu'ils rencontrent".

Madame la Rectrice, nous comptons sur votre écoute pour exprimer à Madame la Ministre notre situation, les remises en cause quasi quotidienne par les parents, les professeurs et toutes les difficultés rencontrées sur le terrain par nos collègues personnels de direction.

Aujourd'hui, madame la Rectrice, nous ne pouvons que saluer les avancées et les travaux sur la qualité de vie au travail et des mesures prises par l'Académie de Bordeaux avec les Groupes de Travail mais la période actuelle et ce que vivent les personnels de direction n'est pas ou plus tenable.

Je vous remercie pour votre écoute attentive.

Christophe BONNET

Secrétaire Académique

Indépendance & Direction Bordeaux

OdJ envoyé au cabinet de Madame la Rectrice :

- Moyens pour la rentrée 2025 (Horaires et RH)
- Groupes en 6e et 5e et Accompagnement pédagogique en 4e et 3e
- Pacte (complément pour les établissements demandeurs ?)
- RCD (point de situation)
- Réforme des langues vivantes (quels moyens)
- Télétravail (refus du mercredi pour les personnels administratifs)

Compte rendu BLANCHET

Présents pour ID-FO : Christophe BONNET, Béatrice DECOMBEROUSSE, Loïc GUIBON.

SNPDEN

Excuses du SA grippe chez la majorité des représentants

Vœux

Points à aborder : prépa rentrée 2025

Avancement des Perdir

Carte des formations

Incertitudes politiques -Le recul du calendrier, interrogation sur cette incertitudes- absence de visibilité- avoir une boussole pour pouvoir faire notre travail et être acculés par le calendrier surtout dans la préparation de rentrée.

Démasure de la charge de travail des Perdir- les absences ou la non occupation des postes administratifs- malgré la bonne volonté dans nos échanges, les situations ne sont pas conformes aux attentes, même si l'IA complète le travail des Perdir

SGEN CFDT

Les incertitudes nous obligent à être fermes sur nos valeurs.

Interrogation sur la valeur des Ival comparer des EPLE défavorisés à des boîtes privées sélectives interpelle...

Il ne faudrait pas que la loi 3DS dissimule une gestion RH

Opale: mise ne place?

Pacte: plu de HSE entraine un moins bon remplacement

Règle de congé des AESH dont le fractionnement des congés

Réponses de Madame la Rectrice et de monsieur le secrétaire général :

Mémoire de Philippe Seyt-

Pour Mayotte solidarité- un collègue est parti pour 1 mois d'ailleurs

La Rectrice évoque son optimisme qui sera de mise dans son discours du 29/01

Mise en place pour la 4ème et 3ème

Pass culture il est question de réduction (rdv DGESCO)

Pacte

Initiatives: là Ministre a été très ferme concernant la maltraitance des personnels quand il s'agit de son autorité- mise en place du plan tranquillité - V Merle nous enverra les docs d'accompagnement
Porteurs de projet MC Hebrard DASEN 33 suivi des projets (budgétaire- mise en place - suivi-point d'étape)

Communication a tous les porteurs de projets webinaire et questionnaire enquête : valoriser l'existant

Compléments de X Le Gall

Les remontées de TRM jusqu'au 21/02

Les absences de personnels: on est sur un niveau satisfaisant de remplacement - financer à un niveau plus élevé- l'équilibre des BOP es atteint grâce à nous! Pour les absences administratives, nous recherchons des solutions 75% des besoins couverts

Taux de consommation de pacte 74%-

Opale comité de suivi qui s'assure des modalités du passage et des difficultés

Loi 3DS : intégration d'Items dans l'évaluation négociée.

Reconduction des groupes de besoins sur les 6 et 5èmes pas sur les 4 et 3

Nécessité de l'évaluation de la réforme du lycée Quid est de l'épreuve anticipée de mathématiques pour 26. Nous n'avons pas d'éléments!

Le Y : ohlala! Devrait être préparé dès la seconde, doit être préparé avec les IEN

DNB plus obligatoire, que deviennent les Prépa secondes? Il y a eu une vraie réflexion sur ces classes. Il semble qu'à la rentrée elles puissent perdurer pour certaines d'elles au regard du projet ficelé, pour d'autres non...

Pour les groupes de besoins: suivi de l'inspection générale prévu sur 2 ans.

PRONOTE : qui évalue les niveaux de performance RCD ?

BMP de 4H sont évitables

Enveloppe qui prévoit le financement des maths spécifiques.

Outil « Jumeau » pour créer les jumelages des BMP- présentation / S Tanguy déjà utilisé à Créteil, observation et validation/ un groupe de travail

L'avancement des carrières des Perdir :

Romain MARCILLAC (DEPAT): échelons spécial mis en place pour paye de MARS

Cf photos présentation

CIA : contingenté et effectués sur des situations repérées. Et il faut intégrer le fait que l'année suivante le maintien n'est pas de droit ! (ID-FO a envoyé un courrier à Madame la Rectrice le 11 décembre 2024 pour connaître les critères d'attribution)

C'est le choix fait sur l'ensemble du territoire que va entraîner la modification de la clé de répartition.

GRETA-CFA de l'académie

Le SNPDEN est inquiet sur la situation financière du GRETA.

Il souhaite qu'un poste de CE soit créé spécifiquement pour le GRETA, en effet, il est incongru que ce soit les élus de l'établissement support (Lycée Camille Julian) en l'état qui votent les décisions.

De plus, il faudrait que le GRETA soit ramenée à une échelle plus locale.

Mission d'IG : qui a regardé les modalités et des textes devraient être proposés dès jeudi concernant la gouvernance (unique?) travail avec les CFP- La Rectrice est très consciente des questions posées et les possibilités d'adaptation.

Point sur Télétravail : pourquoi ce refus du mercredi?

Après la période Covid, nous avons constaté que le télétravail était impossible avec les enfants à la maison, donc nous sommes en cohérence avec ce qui est constaté. De plus, l'acceptation du mercredi entraînerait une baisse des demandes de temps partiels, ce qui amènerait à une baisse des postes proposés.

Les Ival ne sont pas un outil d'évaluation des Perdir mais celui de l'établissement.

Point sur l'analyse des Ival et mode de calcul